



NOTRE BARÈME

HONORAIRES DE NÉGOCIATION

Stationnement (garage, parking)	2850 € TTC
< 125.000 €	6000 € TTC
> 125.000 €	4,8 % TTC

HONORAIRES DE LOCATION

- Honoraires locataires :

7 % TTC du loyer annuel hors charges + 76 € pour l'état des lieux plafonné à :
- 10 € TTC par m² de surface habitable pour la visite, la constitution du dossier et la rédaction du bail.
- 3 € TTC par m² de surface habitable pour la réalisation de l'état des lieux.

- Honoraires propriétaires :

7 % TTC du loyer annuel hors charges + 76 € pour l'état des lieux.